



RAPPORT AUX CITOYENS — FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de la *Loi 122*, adoptée afin de reconnaître les municipalités à titre de gouvernements de proximité et d'accroître leur autonomie ainsi que leurs pouvoirs, et en vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice 2024 de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.

À la suite de la vérification comptable effectuée par la firme externe **BCGO S.E.N.C.R.L.**, le rapport financier pour l'exercice 2024 révèle un **excédent budgétaire de 2 129 306 \$**, incluant un effet net des opérations de restructuration de 2 031 675 \$. À l'exception de l'effet net des opérations de restructuration, l'excédent budgétaire est de 97 631 \$ résultant de revenus légèrement supérieurs aux dépenses engagées ce qui témoigne d'un juste niveau de taxation.

Investissements réalisés en 2024

Au cours de l'année 2024, la Municipalité a procédé à des investissements totalisant environ **4,4 millions de dollars**, affectés à plusieurs projets structurants, notamment :

PROJETS MAJEURS 2024	COÛT DU PROJET
Réservoir d'eau potable	2 622 745 \$*
Acquisition des terrains boisés à des fins de protection et de mise en valeur, le long de l'autoroute 640	740 570 \$
Plan de compensation de phase II en relation avec la digue	536 424 \$
Aménagement d'un terrain de pickleball au parc Varin	33 413 \$

* Dépense nette partagée avec la Municipalité de Pointe-Calumet

Il convient de souligner que les projets de prolongement de la piste cyclable, d'aménagement du parc Trudel et de construction du réservoir d'eau potable ont bénéficié d'un soutien financier permettant de réduire d'environ les deux tiers la contribution financière des citoyennes et citoyens.

Niveau d'endettement

Le niveau d'endettement des contribuables de Saint-Joseph-du-Lac demeure **inférieur à la moyenne provinciale** pour les municipalités de taille comparable, et ce, depuis plusieurs années.

Selon le *Profil financier 2023* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée s'élève à **1,32 \$**, contre **1,52 \$** en moyenne pour les municipalités de la même catégorie à l'échelle du Québec.

L'endettement net de la Municipalité se décline comme suit :

- 1. **Dettes générales** : attribuable à l'ensemble de la population pour des projets d'immobilisations collectifs. Celle-ci s'élève à **10 499 884 \$**;
- 2. **Dettes sectorielles** : imputable uniquement aux contribuables des secteurs directement concernés par certains projets locaux. Cette dette totalise **471 888 \$**.

Taux global de taxation

Le taux global de taxation (TGT) est un indice d'effort fiscal qui reflète les taxes et les tarifs supportés par l'ensemble des immeubles imposables d'une municipalité. Selon le *Profil financier 2023*, la Municipalité de St-Joseph-du-Lac affichait toujours un TGT favorable comparativement à celui observé pour les municipalités appartenant à la même classe de population.

St-Joseph-du-Lac	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
0,6068	0,8624	0,7218	0,7113	0,8035

Source : *Profil financier 2023* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Rémunération et allocations des membres du conseil municipal

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport financier fournit les détails relatifs à la rémunération et aux allocations de dépenses versées aux membres du conseil municipal, que ce soit par la municipalité, un organisme mandataire ou un organisme supramunicipal.

Voici les montants versés en 2024 :

Fonction	Source	Rémunération de base	Allocation non imposable	Total
Maire	Municipalité	45 474 \$	19 422 \$	64 896 \$
	MRC	9 292 \$	0 \$	9 292 \$
	Total	54 766 \$	19 422 \$	74 188 \$
Conseillers	Municipalité	14 421 \$	7 211 \$	21 632 \$
	MRC	—	—	—
	Total	14 421 \$	7 211 \$	21 632 \$

Mot de conclusion

L'année 2024 fut une année marquée par la **stabilité et la continuité**, durant laquelle nous avons poursuivi nos efforts pour offrir aux Joséphoises et Joséphois des services municipaux de qualité, tout en respectant une saine gestion budgétaire et en maintenant des taux de taxation concurrentiels.

Je vous remercie de votre confiance.

Le maire,

Benoit Proulx

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac, le **5 août 2025**.